



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Aluminium - U20 - Réalisation et mise en œuvre - Session 2013

Correction de l'épreuve E2 - Réalisation et mise en œuvre

Diplôme : BREVET PROFESSIONNEL

Matière : Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium, Verre et Matériaux de Synthèse

Session : 2013

Durée : 20 heures

Coefficient : 7

Correction exercice par exercice / question par question

1. Débiter et fabriquer complètement l'ensemble menuisé d'angle.

La fabrication de l'ouvrage menuisé d'angle Me 20 nécessite le respect des dimensions spécifiées dans le document. Pour chaque élément, le débit doit être effectué avec précision :

- Châssis d'angle (fixe latéral) : Largeur 450 mm, Hauteur 450 mm
- Châssis à soufflet latéral : Largeur 450 mm, Hauteur 450 mm
- Châssis fixe d'angle : Largeur 450 mm, Hauteur 900 mm

Chaque pièce doit être découpée proprement en aluminium avec des outils adaptés (scies à métaux, meuleuses). L'usinage doit respecter les tolérances définies par les DTU pour garantir la qualité de l'ouvrage.

2. Respecter la position de l'ouvrant.

Il est essentiel que le châssis à soufflet soit installé de manière à respecter la position prévue pour un fonctionnement correct. Pour ce faire, on devra s'assurer que les charnières sont bien positionnées et que l'ouvrant s'ouvre et se ferme librement.

3. Seul le châssis fixe d'angle sera vitré.

Pour ce châssis, le vitrage doit être de 6 mm d'épaisseur. Il est nécessaire de s'assurer que le vitrage est bien calé et sécurisé dans le châssis d'angle selon les standards de sécurité, notamment en vérifiant que le vitrage est bien jointif et qu'il ne présente pas de fissures.

4. Mettre en œuvre l'ouvrage sur le site.

La mise en œuvre de l'ouvrage implique plusieurs étapes :

- Préparation de l'espace de travail (propreté, accès dégagé).
- Vérification de l'alignement et des niveaux avant la pose.
- Installation sur le gros œuvre, en respectant les normes DTU 37.1 concernant la fixation.

5. Couper, coller et mettre en place les remplissages.

Les remplissages doivent être découpés aux dimensions situées dans les plans d'exécution. Le collage doit être effectué de manière à garantir l'étanchéité selon les normes de construction, en utilisant un joint adapté.

6. Étancher uniquement les deux liaisons montant/support.

Il est indispensable de s'assurer que toutes les liaisons entre les montants et le support soient correctement

étanchées afin d'éviter les infiltrations d'eau.

Conseils méthodologiques

- **Gestion du temps** : Planifiez bien le temps à allouer à chaque tâche pour ne pas être débordé à la fin de l'épreuve.
- **Détails techniques** : Faites attention aux détails des références de chaque élément à construire.
- **Conformité** : Respectez strictement les dimensions et les exigences de sécurité pour éviter des points de pénalité.
- **Précision des outils** : Utilisez des outils adéquats pour chaque tâche (découpe, usinage) pour assurer une bonne qualité de finition.

Barème indicatif

Chaque étape réalisée correctement peut rapporter des points. Il est donc important de bien folgir (suivre) chaque item pour totaliser le maximum de points possibles. Vérifiez les exigences spécifiques sur les documents de notation pour un retour sur les performances.

© **FormaV EI. Tous droits réservés.**

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.